

Ville de Sarlat⁶⁹

Aménagement du secteur sauvegardé

Synthèse du Conseil participatif N°2

9 avril 2022

**Thèmes : VERDISSEMENT et
MOBILIER URBAIN**

Groupe 1

2 nouveaux participants rejoignent le groupe et nous faisons, à cette occasion, un rappel de nos précédents travaux.

Le groupe avait décidé de se rendre sur le terrain pour une illustration pratique de nos propositions.

Un échange informel sur la définition du mobilier urbain.

Une participante présente des photos de la signalétique mise en place dans la ville de la Rochelle.

Nous convenons d'une méthodologie pour la matinée :

Travail sur le plan en salle

Répartition, à l'aide du plan des différents emplacements pour installer les poubelles, les bancs, les aires de jeux et les aires de pique-nique.

Nous suggérons l'installation de poubelles murales en demi-lune.

Modification des plaques nommant les rues par des modèles en pierre

Déplacement sur le terrain pour illustrer un cas concret :

Nous nous rendons sur les lieux (Les Recollets), qui nous semblent emblématiques des travaux que nous avons à mener.

- Présence importante d'un patrimoine bâti
- Présence d'un patrimoine industriel (imprimerie)
- 3 espaces en étage qui feraient l'objet d'une végétalisation et qui permettraient l'installation d'une aire de jeux et de pique-nique
- La ruelle qui mène à cet espace ferait l'objet d'une végétalisation (treille)

Nous rencontrons des riverains à cette occasion qui sont intéressés par notre démarche.

Groupe 2

Complément à l'aménagement paysager du centre historique (poursuite de la réflexion engagée au cours de la séance du 12 mars) :

- Envisager des plantes grimpantes sur les bâtiments publics de la ville
- Rue Montaigne : préconisation de plantations de rosiers grimpants sur l'ensemble de la rue.
- Rue de la Salamandre, au coin de la Mairie, en face du Café Le PUB: plantation d'un arbre.
- Proposition d'une signature végétale à chaque entrée menant vers la Cité médiévale : suggestion de plantation de Cyprès bleus.
- Aménagement du Jardin des Enfeus. Un projet est déjà à l'étude. Suggestion de plantation d'arbres fruitiers, et de réalisation d'une plateforme en béton pour accueillir le matériel technique servant aux manifestations qui ont lieu dans cet espace.
- Une campagne de sensibilisation et une adhésion des habitants du centre-ville à cette volonté d'embellissement paysager devront s'effectuer en parallèle.
- Afin de créer des espaces de fraîcheur, il sera demandé à tout nouveau restaurateur qui s'installe, d'envisager de créer des tonnelles ou des treilles, au lieu de déployer des parasols ! Voir exemples à Collonges la Rouge ou St Cyr Lapopie.
- Il est préconisé de responsabiliser les bénéficiaires de ces aménagements et de ces plantations afin qu'ils veillent à leur entretien. Le service des Espaces verts de la ville sera présent pour les accompagner et les conseiller dans cette démarche.
- Veiller aussi à ce que la végétation ne masque pas les façades, ou le patrimoine en général.

Aménagement matériel :

- Cour des Chanoines : aménagement d'un espace végétalisé avec bancs pour pouvoir jouer aux échecs.
- Côte de Toulouse, près du Couvent des Récollets, sur les terrasses déjà enherbées : aménagement d'une aire de jeux pour enfants.
- Installer des œuvres d'art sur les espaces publics de la vieille ville.
- Place du 14 Juillet : réinstaller des espaces pour des jeux traditionnels comme le Rampeau ou la pétanque, afin de créer des lieux de rencontres.
- Associer les commerçants spécialisés dans la vente de jeux à cette initiative
- Les poubelles doivent être plus nombreuses dans la ville et posséder plusieurs contenants pour favoriser le tri sélectif.
- Création d'un espace pour chiens (caniparc).....mais où ?.....sachant que plusieurs espaces sont régulièrement souillés par les déjections canines.
- Parkings vélos : suggestion de supprimer celui de la place de Maleville
 - en installer un Rue Bonnel,
 - et 1 ou 2 dans la Rue de la République à la place de 1 ou 2 places de stationnement.
- Créer un cheminement au sol (salamandres par ex.) afin de guider le visiteur à travers notre cité (voir ex. de Dijon)
- Enlever les grilles du jardin du Monument aux morts de la Résistance (square du 8 Mai 1945) et planter des arbres complémentaires sur la pelouse afin de l'ouvrir plus largement aux promeneurs !
- Favoriser l'installation d'ateliers d'artistes dans le quartier Ouest de notre ville, afin de le dynamiser.

Groupe 3

La question de la mobilité se pose d'entrée : n'est-il pas plus important de l'étudier avant de parler du mobilier ?

Evocation des poubelles (& corbeilles) de ville :

- les poubelles du centre-ville peuvent-elles être assimilées à des poubelles classiques ?
- Fréquence des collectes (fréquence augmentée en été), contenance (ne permettant pas d'y placer un sac poubelle de 30 L, poubelles classiques ou tri sélectif, quid des poubelles des restaurateurs... ?

L'objectif d'attirer du monde avec du mobilier urbain et des espaces pour se poser implique l'installation conjointe de poubelles (déjeuner...).

- Problème des mégots : rajouter des cendriers ? (certains cendriers sont détruits) ;
- Problèmes des déjections canines : installer des distributeurs de sac à crottes ?

Mobilier urbain : l'alternative aux bancs est l'installation de chaises scellées : suivant leur disposition, elles favorisent les échanges (face à face et pas côte à côte). Leur fabrication pourrait faire appel à un « circuit court » et elles pourraient être fabriquées localement (lycée pro, artisanat...).

La mise en place de fontaines à eau (potable) pourrait limiter le nombre de bouteilles en plastique jetées une fois vides en permettant leur réutilisation.

Créer des espaces de jeu : quand l'école Jules Ferry sera désaffectée, une aire de jeu pourrait y être créée.

Développer les « boîtes à lire » et organiser un parcours balisé de type chasse au trésor pour découvrir la ville

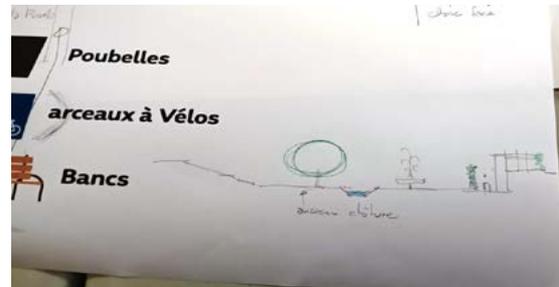
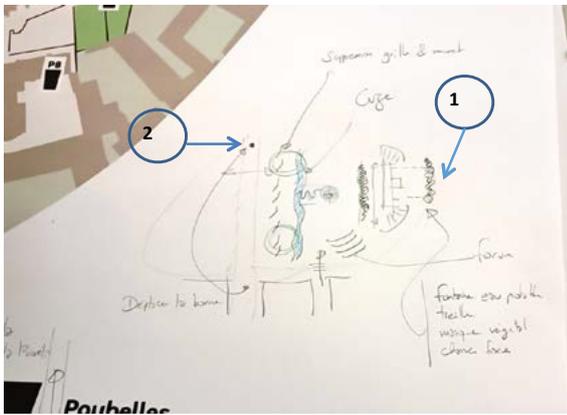
Le groupe part déambuler en ville - l'idée étant de se focaliser sur un projet plus particulier

La première étape est la place de la **Petite Rigaudie** et en particulier le **square du 8 Mai** :

- Retirer les barrières (grille et muret) sur la façade du square contigu à l'entrée de la traverse et déplacer le plot à l'entrée de la traverse pour le repositionner plus en amont, à l'entrée de la place (2) (dans l'axe de l'entrée de l'avenue Gambetta) ;
- Créer un espace de découverte pédagogique avec des arbres, des plantes particulières et raconter une his-

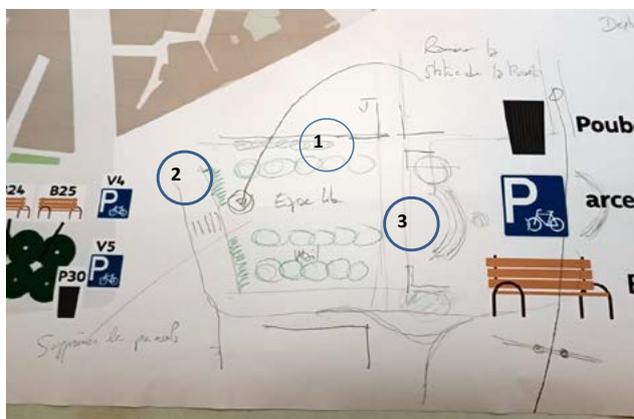
toire en lien avec le monument aux morts ;

- Ouvrir la Cuze qui passe sous le square, réhabiliter la fontaine ;
- Escaliers jouxtant le monument aux morts, à droite : créer un espace (agora/forum) avec des gradins en arc de cercle ;
- Reconnecter la rue Peyrat avec le square par le haut ;
- En haut, face au boulevard Nessmann, végétaliser (grimpants ?) l'arrière du monument (fronton massif en pierre), installer une fontaine, créer un espace avec des chaises (ou bancs) sur l'espace bétonné qui sert occasionnellement de parking moto, tout en le protégeant et le masquant du boulevard par une haie protectrice⁽¹⁾



Place du 14 juillet et place de la grande Rigaudie :

- Démontez les stores de la place du 14 Juillet et gardez cet espace libre au milieu ;
- Implanter des arbres en symétrie (1) de la double rangée d'arbres existante face à la poste, le long du prolongement de la rue JJ Escande et installer des bancs (chaises) à l'ombre des arbres ;
- Implanter une muraille végétale (2) (face au boulevard Voltaire/rue E. Faure) tout en ménageant le passage piéton et y installer la statue de La Boétie (déplacée) ;
- Casser les escaliers menant à la grande Rigaudie et les remplacer par des gradins en arc de cercle (3) en créant ainsi un espace de type théâtre antique, avec une scène au même niveau que la rue où pourraient se produire des artistes de rue, par exemple. A noter que cela n'empiète pas sur les places de parking et préserve l'espace nécessaire au manège. L'intégration de marches aux gradins maintiendrait l'accès à la place de la grande Rigaudie et de son parking ;



Terrasses des Recollets : redonner un intérêt à cet espace (bancs, végétalisation...)

GROUPE 4

Nous avons choisi d'observer le côté ouest (côté quartier Pignol) du secteur sauvegardé dont les rues sont les moins fréquentées.

Départ au bas de la **rue J-J Rousseau**. Au pied de la montée, élargir l'accès en supprimant l'arbuste sur le passage. La plaque signalétique patrimoine « Pénitents blancs, Cloître Ste Claire, terrasse Recollets » est mal placée, on ne la voit pas. Il faudrait revoir **le design et les emplacements de l'ensemble de la signalétique patrimoine**.

La tonnelle en glycine devant l'hôtel des Récollets est un bel exemple à suivre (triangle au sol).

La place des Récollets en 3 paliers est un endroit calme, très appréciable. Végétaliser au-dessus du transfo, ajouter des bancs, jeux d'échec, tennis de table, végétaliser le sol, ajouter une poubelle.

Suggestion : des bancs « **hôtel à insectes** »

Ensuite végétaliser le mur haut face au Cloître Ste Claire (rue étroite mais face ensoleillée).

Rue Rousset, petite place avec sculpture Roosenberg. Panneau distribution sacs à chiens a été arraché. Conversation avec une habitante. Une fontaine serait bien ici, avec la statue.

Square Philippe Lebon. Côté droit ouvrir le muret et installer un banc. Sur le côté gauche (accès transfo) plus exposé au soleil pourrait aussi devenir plus accueillant, avec une tonnelle. Refaire la haie.

Passage du Bourreau, un banc existe à mettre en valeur. La signalétique (à revoir) pourrait inciter plus à emprunter ce passage pour se diriger vers l'intérieur. Ajouter des arceaux à vélos.

Rue des 3 Conils, sortie sur le boulevard Voltaire, déplacer les poubelles, réduire la hauteur du muret, végétaliser et placer des arceaux à vélo.

Arceaux à vélos : Les placer à chaque sortie sur l'extérieur, l'intérieur de la cité n'étant pas approprié à la circulation en vélo.

Il a été évoqué le **modèle sécurisé des poubelles** (sacs transparents).

Le souhait serait de voir de l'eau. Où passe **la Cuze** ? **Installer des fontaines ou autres dispositifs** (plaques transparentes au sol) pour la rendre plus présente.

Synthèse globale

De façon unanime à l'issue des deux premières séances de travail, les 4 groupes sont favorables :

- 1) À l'amélioration du verdissement à l'intérieur du périmètre sauvegardé
- 2) Prise en compte de l'historique de Sarlat en matière de verdissement
- 3) Végétaliser tout en conservant et mettant en valeur le patrimoine bâti
- 4) S'adapter au réchauffement climatique
- 5) Réfléchir à une identité végétale pour le périmètre sauvegardé de Sarlat
- 6) À l'amélioration de la signalétique

Des travaux des 4 groupes, nous pouvons retenir le souhait de verdissement et d'aménagements urbains :

1) Les espaces publics identifiés par les 4 groupes :

- La Cour des Chanoines
- La Place du Peyrou
- La Place Maleville
- La Place Boissarie
- Le mur de la Traverse à hauteur de la rue Jean Jacques Rousseau
- La Traverse
- La place des Récollets

2) Les espaces publics identifiés par 3 groupes :

- Les entrées de ville (*groupes 1, 2 et 3*)
- La Place Malraux (*1,3,4*)
- La Rue de la Salamandre (*1,2,4*)
- La rue Tourny (*1,3,4*)
- La rue Bonnel (*1,2,4*)
- La Cour des Fontaines (*2,3,4*)
- La Cour du Cloître (*1,3,4*)
- Le square de la Petite Rigaudie (*1,2,3*)
- La Place du XIV Juillet (*1,2,3*)
- Square Philippe Lebon (*1,2,4*)

3) Les espaces publics identifiés par 2 groupes :

- La Place de la Liberté (*groupes 2,4*)
- La Rue de la Paix (*3,4*)
- Le jardin des Enfeus (*2,3*)
- Square Rue Fénelon (*1,4*)
- Rue Fénelon (*2,4*)
- Rue de Turenne (*1,3*)
- Passage du Bourreau (*1,4*)
- Rue des 3 Conils (*2,4*)

4) Les rues identifiées par 1 groupe :

- Rue Magnanat (*groupe 4*)
- Rue de Lavergne de Lises (*1*)
- Rue Papucie (*1*)
- Rue du Siège (*1*)
- Passage Ernest Baudel (*1*)
- Rue de Vienne (*1*)
- Rue Montaigne (*2*)
- Rue Rousset (*4*)

Les sites suivants ont été ciblés pour l'aménagement :

Aires de jeux :

Place des récollets (*groupes 1,2,4*)

Place du marché aux oies (*1*)

Place Malraux (*1*)

Jardin des enfeus (*1*)

Cour des chanoines (*2*) – jeu d'échec

Place du XIV juillet (*2*)

Jules Ferry

Aires de pique-nique :

Place des récollets (*1*)

Place Malraux (*1*)

Jardin des enfeus (*1*)

Cour du cloître (*1*)

Les autres sujets évoqués lors de ces travaux et qui amèneront d'autres axes de réflexions :

1) L'intégration de la Cuze

2) L'aménagement de la Traverse intégrant au-delà de la volonté de verdissement, les questions de la piétonisation ou pas, du stationnement, de la mobilité, du mobilier urbain, de l'ambiance urbaine

3) L'aménagement d'espaces pour chiens (*2,4*) et de dispositifs type sacs déjections canines (*3,4*)

4) L'installation d'œuvres d'arts

5) L'installation de bancs et de poubelles

La séance numéro 3 du 14 mai 2022 est dédiée à la poursuite des travaux sur l'aménagement de la Traverse, la mobilité et le stationnement.